

## PROGRAMME D'AIDE À LA RÉPARATION DE MAISONS

### FICHE D'INSCRIPTION

Cette fiche devra nous être retournée dans les plus brefs délais, accompagnée de PHOTOCOPIES SEULEMENT des documents demandés à la page 3.

**À compléter par le propriétaire-occupant**

#### IDENTIFICATION DU PROPRIÉTAIRE

- Nom : \_\_\_\_\_  
 Adresse : \_\_\_\_\_  
 Code postal : \_\_\_\_\_  
 N° tél. (résidence) : \_\_\_\_\_ (travail) \_\_\_\_\_  
 N° assurance sociale : \_\_\_\_\_ Âge : \_\_\_\_\_  
 Statut social : Marié  Conjoint de fait  Célibataire  Séparé  Veuf
- Nom du conjoint : \_\_\_\_\_  
 N° assurance sociale : \_\_\_\_\_ Âge : \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_
- Nom du représentant, s'il y a lieu : \_\_\_\_\_  
 N° tél. (résidence) : \_\_\_\_\_ (travail) \_\_\_\_\_

#### IDENTIFICATION DE LA PROPRIÉTÉ

- Adresse de la propriété à rénover : \_\_\_\_\_  
 Code postal : \_\_\_\_\_
- Année de construction de la propriété : \_\_\_\_\_
- Genre d'immeuble : Unifamilial  Multifamilial  Maison mobile  Bâtiment incendié
- L'immeuble contient-il une partie autre qu'à vocation résidentielle? Oui  Non   
 Si oui, quel pourcentage de votre logement? \_\_\_\_\_
- Le bâtiment sert-il de résidence principale  ou secondaire ?
- Les travaux comprennent-ils des travaux de rénovation? Oui  Non
- Les travaux devront être exécutés par un entrepreneur spécialisé ou général.
- Nombre d'occupants permanents demeurant dans la propriété (logement) : \_\_\_\_\_  
 - Adultes : \_\_\_\_\_  
 - Enfants (moins de 18 ans) : \_\_\_\_\_
- Avez-vous déjà reçu une aide financière en vertu des programmes de rénovation?  
 RénoVillage  PRU   
 Si oui, en quelle année? \_\_\_\_\_ Montant : \_\_\_\_\_ \$  
 Adresse de la propriété qui a été rénovée (s'il y a lieu) : \_\_\_\_\_

## RÉNOVATION | RESTAURATION

Cochez les travaux nécessitant des corrections dans l'une ou l'autre des catégories suivantes :

Charpente	<input type="checkbox"/>	Électricité	<input type="checkbox"/>	Plomberie	<input type="checkbox"/>	Chauffage	<input type="checkbox"/>
Risque d'incendie	<input type="checkbox"/>	Toiture	<input type="checkbox"/>	Murs extérieurs	<input type="checkbox"/>	Murs intérieurs	<input type="checkbox"/>
Porte/fenêtre	<input type="checkbox"/>	Travaux requis pour pallier surpeuplement en milieu rural	<input type="checkbox"/>				

### DESCRIPTION DES TRAVAUX (décrire sommairement les travaux projetés)

---



---



---

### PERSONNES HANDICAPÉES

1. Êtes-vous handicapé(e)? Oui  Non
2. Gardez-vous des personnes handicapées à votre résidence? Oui  Non   
Si oui, qui? \_\_\_\_\_
3. Quel genre de handicap? \_\_\_\_\_

**SI LE MONTANT TOTAL DES RÉPARATIONS DÉPASSAIT LE MONTANT DE LA SUBVENTION, ÊTES-VOUS EN MESURE D'ASSUMER LA DIFFÉRENCE DES FRAIS? OUI  NON**

### 🔑 AVANT DE SIGNER LE PRÉSENT FORMULAIRE, VEUILLEZ LIRE CE QUI SUIT :

- Ce questionnaire m'inscrit au *Programme d'aide à la réparation de maisons* (RénoVillage ou PRU);
- J'atteste que je suis propriétaire de ladite propriété et je demande, par la présente, une subvention;
- Je consens à la Société d'habitation du Québec (SHQ) et/ou à son représentant (MRC de Pierre-De Saurel) à effectuer toute recherche utile afin de préciser mon revenu;
- Je certifie que tous les renseignements fournis plus haut sont exacts;
- Je ferai exécuter les travaux par un entrepreneur en conformité avec les règlements et les normes de la construction. Les travaux seront commencés dans les six (6) mois suivant l'approbation de la demande et seront terminés dans l'année suivant la date d'émission du certificat d'aide émis par la SHQ;
- **IL EST TRÈS IMPORTANT DE NE PAS COMMENCER LES TRAVAUX SANS AVOIR REÇU L'ACCORD FINAL DE LA SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC.**

_____ Nom en caractères d'imprimerie	
_____ Signature	_____ Date

**Veillez retourner votre demande et les documents requis à l'adresse suivante :**

**M. Michel Guévin, agent-inspecteur  
MRC de Pierre-De Saurel  
50, rue du Fort, Sorel-Tracy (Québec) J3P 7X7  
Tél. : 450.743.2703**

## PROGRAMME D'AIDE À LA RÉPARATION DE MAISONS (RénoVillage ou PRU)

### INFORMATION GÉNÉRALE

**Lire attentivement les informations suivantes et retourner la demande dûment complétée dans les plus brefs délais. Ne pas expédier de documents originaux. Joindre à la demande les photocopies des documents suivants :**

- ✓ Taxes municipales de l'année 2010;
- ✓ Titres de la propriété (contrat d'achat) si les taxes ne sont pas à votre nom;
- ✓ **Déclaration de revenus fédérale 2010** accompagnée de l'**avis de cotisation fédéral**, ainsi que les déclarations de revenus fédérales des personnes demeurant de façon permanente dans la propriété;
- ✓ Si travailleur autonome : joindre une copie de l'état des revenus et dépenses.

**Pour être admissible, vous devez respecter les critères suivants :**

- Avoir un revenu annuel du ménage inférieur à 36 300 \$ (selon les déclarations de revenus fédérales 2010) – établi selon le nombre de personnes demeurant sur place (voir le dépliant Programme RénoVillage);
- Être propriétaire-occupant;
- La valeur uniformisée de la résidence principale, excluant le terrain, ne doit pas dépasser :
  - 90 000 \$ dans le cas d'une maison unifamiliale ou d'une maison mobile;
  - 90 000 \$ dans le cas d'un logement.
- Ne pas avoir personnellement bénéficié :
  - du Programme d'aide à la réparation des maisons (RénoVillage) pour les propriétaires-occupants dans les années antérieures;
  - du Programme de réparation d'urgence (PRU) au cours de la dernière année (12 mois).
- Ce programme s'applique à l'ensemble des municipalités du territoire dont la population est inférieure à 5 000 habitants, soit : Massueville, Saint-Aimé, Saint-David, Saint-Ours, Yamaska, Saint-Roch-de-Richelieu, Sainte-Anne-de-Sorel, Saint-Robert, Sainte-Victoire-de-Sorel, Saint-Gérard-Majella, Saint-Joseph-de-Sorel;
- Pour les résidents de Sorel-Tracy : être desservis par le service d'aqueduc **ou** par le service d'égout (**un seul** de ces services).

**AFIN D'ÉVITER DES RETARDS DANS LE TRAITEMENT DE VOTRE DEMANDE, veuillez fournir des documents lisibles (photocopie seulement). Ces documents seront conservés à votre dossier et ne vous seront pas retournés.**

Dès réception de votre demande, une première étude sera faite et l'avis d'inspection sera donné à notre inspecteur en bâtiment afin qu'il prenne rendez-vous avec vous. Pour information supplémentaire, veuillez communiquer entre 8 h 30 et 16 h 30 avec :

Michel Guévin, agent-inspecteur  
MRC de Pierre-De Saurel  
50, rue du Fort, Sorel-Tracy (Québec) J3P 7X7  
Tél. : 450.743.2703

Veillez conserver cette feuille